

## « Changement climatique et villes en développement »



**Le changement climatique, moteur et défi pour l'accès aux services essentiels ?**

**« La ville durable est un concept absurde » :  
retrouvez l'interview croisée sans concession entre B. Michelin et H. Mahamat Hemchi**

**COP21 : la Jeunesse Francophone mobilisée pour l'eau !**

*Et bien d'autres rubriques...*

## Edito

2015, une année historique. 2015, une année marquant la fin du clivage Nord-Sud, l'universalité et l'interconnexion des enjeux de développement et du dérèglement climatique.

Si 2015 est tout cela à la fois, cette année n'a pas changé concrètement nos quotidiens d'acteurs œuvrant pour l'accès aux services essentiels. Mais nous voulons y croire et nous voulons agir.

C'est pourquoi le réseau Projection tente de créer des ponts entre discussions institutionnelles et réalités de terrain. En décembre 2015, nous avons dépêché une équipe de reporters à la COP21 de Paris pour vous aider à décrypter l'événement et à mieux y prendre part.

Cet Essentiel est là pour vous permettre d'y voir plus clair et de comprendre que c'est surtout à l'échelle locale, souvent de la ville, qu'agissent les acteurs clés pour rééquilibrer les changements globaux.

L'équipe du réseau Projection

## Sommaire

- ☛ Décryptage ..... p 2
- ☛ Regards croisés..... p 4
- ☛ La COP21, elles nous en parlent..... p 6
- ☛ Retour sur la Journée Juniors-Senior..... p 7
- ☛ Zoom sur un Projet terrain..... p 8
- ☛ Zoom sur une Initiative..... p 9

« Les erreurs commises lors des derniers siècles par les générations passées ont eu des conséquences que nous devons surmonter. Nous n'avons désormais plus le luxe de reproduire ces erreurs. »

Al Gore

« Ce qui nous est connu est suffisamment inquiétant pour que nous puissions accepter de courir le risque de l'inconnu. »

Romain Gary

# Décryptage

## LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, MENACE OU OPPORTUNITÉ POUR L'ACCÈS AUX SERVICES ESSENTIELS ?

Fin 2015, l'échéance de la 21<sup>ème</sup> Conférence of Parties (COP21) à Paris a abouti à « un accord universel et ambitieux dont l'objectif est de contenir la hausse des températures bien en-deçà de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, et de s'efforcer de la limiter à 1,5°C. ». Les pays du Nord et du Sud ont ainsi dû concilier leurs différents enjeux et réfléchir dès à présent à des solutions d'adaptation ou d'atténuation (cf. encadré p6) pour faire face à l'impact de la hausse moyenne mondiale de la température. Les modèles numériques constituent des outils incontournables pour étudier l'évolution future du climat, mais ils restent encore trop imparfaits. Ces modèles ne permettent pas, à l'heure actuelle, de définir les mesures pratiques à prendre, notamment sur la question de l'évolution des services essentiels.

Le réseau Projection a souhaité s'emparer de ce sujet au moment de la COP21 pour réfléchir à la place des services essentiels dans ce défi mondial qu'est le changement climatique : **L'enjeu de l'accès aux services essentiels est-il fondamentalement imbriqué dans celui de l'adaptation au changement climatique ? Quelles sont les réflexions émises et les solutions engagées pour l'accès aux services essentiels ?**

### L'impact du changement climatique sur l'accès aux services essentiels au Sud

Le changement climatique est un phénomène de hausse moyenne mondiale de la température des océans et de l'atmosphère. Le changement climatique actuel est principalement lié à l'émission des gaz à effet de serre provenant des activités humaines. Ces émissions d'origine anthropique sont dues pour plus de 75% au seul dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

Le changement climatique va continuer à affecter, dans le temps et l'espace, le volume de ressources en eau et en énergie, mais les conséquences de ces bouleversements sur l'accès aux services essentiels (eau/assainissement, déchets, énergie et mobilité) sont encore mal connues. Les pays en voie de développement, en pleines mutations démographiques, territoriales et économiques, sont plus exposés et sensibles aux changements de leurs conditions climatiques. Ce constat constitue le cœur du problème de « l'injustice climatique » car bon nombre de pays pauvres qui n'ont pas contribué au problème du changement climatique sont parmi les plus vulnérables aux catastrophes naturelles liées

à celui-ci, telles que les inondations, les sécheresses, les tempêtes, les cyclones et l'élévation du niveau de la mer. Les priorités en termes de développement pour les bailleurs de fonds conjuguent désormais les objectifs de réduction de la pauvreté tout en renforçant la gestion des risques climatiques, la prévention des catastrophes naturelles et l'adaptation au changement climatique. Ce nouveau paradigme pour les villes du Sud est d'assurer un accès durable aux services essentiels pour tous, aussi bien dans les quartiers formels qu'informels, en prenant en compte les impératifs d'adaptation aux risques climatiques.

Ces actions d'adaptation des services essentiels peuvent être à la fois préventives et curatives. Par exemple, prévenir les crises s'avère souvent moins coûteux que de les subir, tels les systèmes de drainage conçus de manière préventive pour gérer les crues. Cependant, c'est généralement après une crise que les autorités publiques sont contraintes de se saisir du problème et prennent les mesures adaptées à une situation d'urgence.

Toutefois, il n'est pas toujours possible économiquement ou techniquement de s'adapter à l'ensemble des impacts du changement climatique (perte de terres en zone côtière).

## Les services essentiels et le changement climatique

**L'énergie** : La problématique de l'accès à l'énergie est au cœur des stratégies de développement actuel et des solutions de lutte contre le changement climatique. La croissance économique contribue à l'amélioration des conditions de vie et entraîne une augmentation de la demande en énergie, directement corrélée aux émissions de gaz à effet de serre (GES). Une optimisation de la consommation et une décarbonisation de la ressource, notamment grâce aux énergies renouvelables, sont des pistes d'action concrètes, à l'heure où 21% des émissions mondiales de CO2 sont dues au charbon.

**La mobilité** : Corrélée aux problématiques de l'énergie, la mobilité est un enjeu de développement des territoires, qui représente 14% des émissions mondiales de CO2 (transport ferroviaire, aérien, automobile et collectif). Développer des infrastructures de transports toujours plus sobres énergétiquement s'impose aux praticiens, dans un contexte de croissance démographique mondiale qui se matérialise par une densification et/ou des phénomènes d'étalement en milieu urbain.

**L'eau et l'assainissement** : Le changement climatique affecte directement la qualité et la quantité des ressources disponibles en eau. Il représente une contrainte supplémentaire pour le prélèvement de cette ressource. Les actions primordiales d'adaptation locale sont d'évaluer l'équilibre besoins-ressources des populations et d'échanger sur les possibilités d'un accès durable au service, allant de l'exploitation à la réutilisation des eaux usées.

**Les déchets** : Valoriser les déchets dans les villes en développement (valorisation matière, organique ou énergétique) permet de réduire de façon significative l'impact du changement climatique. Retrouvez le projet de Gevalor, GoodPlanet et ETC Terra à Lomé, au Togo dans le « [Zoom sur un Projet Terrain](#) », p8.

## Les transports



## L'énergie



## Que peut-on attendre de l'accord de Paris ?

En amont de la [COP21](#), pendant les négociations (cf. « [La COP21, elles nous en parlent](#) » p6), et à la signature de l'accord, l'ensemble des Parties s'est accordé sur deux points: limiter la hausse de la température à 2°C d'ici 2100 et débloquer 100 milliards de dollars (en prêts et en dons) chaque année à partir de 2020 (puis après cette date ce seuil devra servir de minimum) pour financer des projets permettant aux pays de s'adapter au changement climatique ou de faire baisser les émissions de gaz à effet de serre. L'adaptation concerne un lieu en particulier tandis que l'atténuation réduit tous les impacts du changement climatique, connus ou inconnus, par une politique de gestion d'un bien public mondial (la qualité du climat). L'accord de Paris est un réel succès diplomatique, qui a permis de faire bouger les lignes et qui devrait contraindre les dirigeants à l'action. Néanmoins, « l'accord définit la gare d'arrivée mais pas les moyens pour y arriver », le risque majeur étant de [considérer la question réglée après la COP21](#). De plus, l'accès aux services essentiels n'a pas été cité dans l'accord, même s'il a été au cœur de nombreux débats entre les différents acteurs de la société civile ([Capitalisation des événements de la COP21, réseau Projection](#)).

## Vers de nouvelles stratégies de développement durable ?

La réflexion sur une méthode de planification intégrant l'ensemble des services essentiels a régulièrement été soulevée lors des débats de la COP21 et présentée comme un réel besoin pour tous. Le modèle de la « ville durable » ou « intelligente » permet donc de « revenir à une vision à la fois rétrospective (pourquoi ce site, comment la cohabitation s'est faite, etc.) et prospective (comment réintégrer la part de l'environnement dans la ville, comment faire des contraintes naturelles des atouts pour le développement de la ville et de son identité, etc.), sans continuer à exporter des modèles tout-faits qui ne correspondent pas aux réalités des villes en développement » précise Benjamin Michelon (cf. « [Regards croisés](#) » p4).

## Des solutions locales d'acteurs impliqués au Nord comme au Sud

La COP 21 a fait l'objet d'une mobilisation importante de la société civile. Une prise de conscience collective est en marche grâce notamment au partage et à la vulgarisation des informations scientifiques sur le dérèglement climatique.

Dans les villes du Sud, souvent plus vulnérables aux phénomènes climatiques extrêmes, ce sont moins les grandes conférences internationales que les impacts sur le terrain qui mobilisent les acteurs. Ils y développent des solutions locales d'adaptation et sensibilisent les populations aux changements de pratiques, notamment les jeunes (cf. « [Zoom sur une Initiative](#) » p9). Adapter ses modes de vie tout en répondant aux aspirations pour plus de services et de bien-être, un modèle à suivre aussi dans les pays développés.

## Les déchets



## L'accès à l'eau potable



## L'assainissement



### Quels sont les modes de planification urbaine conçus et mis en pratique actuellement dans les projets au Sud, ainsi que leurs perspectives d'évolution ?

**Benjamin Michelin (BM) :** La planification urbaine constitue aujourd'hui encore le meilleur moyen de prévoir l'occupation de l'espace, de planifier les investissements, d'anticiper les extensions, de proposer des visions urbaines qui anticipent les modes de vies futurs. La planification stratégique permet d'articuler des approches thématiques et des réalités spatiales dans l'optique de mettre en place une stratégie de développement sur le long terme. Cette planification peut s'accompagner d'une planification opérationnelle, précisant l'usage des sols par zones et les conditions pour l'octroi des permis de construire. Ces règles de planification sont opposables aux tiers (les personnes qui détiennent un terrain ou qui l'occupent de manière régulière).

La complexification des enjeux, la multiplication des échelles d'intervention et la diversification des systèmes d'acteurs tendent à assigner à la planification urbaine des objectifs à la fois structurels pour faire la ville de demain (définir les orientations d'un

développement urbain durable) et procéduraux (servir de prétexte, de support ou de cadre à la mise en place d'une gouvernance urbaine opérationnelle).

**Hassane Mahamat Hemchi (HMH) :** Je définirais la planification urbaine comme étant le contrôle, la maîtrise et la gestion équitable du fait urbain. L'objectif de la planification est de mieux appréhender un territoire (espace) dans son contexte, son évolution (temps), tout en prenant en considération la population. La responsabilité incombe aux élus locaux et aux techniciens de différents secteurs de conjuguer ces trois facteurs. C'est pourquoi les enjeux sont très nombreux dans la planification urbaine. C'est un terme polysémique : sa perception diffère d'un spécialiste à un autre et aussi entre les pays développés et ceux en développement. L'urgence dans les pays en développement repose sur le bien-être de la population, mais le rôle de l'Etat dans la planification s'effectue souvent de manière hasardeuse.

### Pendant la COP21, de nombreux acteurs ont mis en avant le concept de « ville durable ». Considérez-vous ce concept comme réellement porteur de solutions ou bien simplement comme un concept à visée « marketing » ?

**BM :** Ni l'un, ni l'autre. La ville durable questionne l'environnement urbain dans un sens large et permet de renouer avec une approche globale du développement urbain. Pour les villes en développement, le challenge est de taille pour arriver aux objectifs actuellement assignés à ce type de développement si l'on prend, par exemple, le [référentiel proposé](#) par une ONG internationale comme le WWF. Concrètement aujourd'hui, parler de « durabilité » est le moyen de "remettre" à niveau les infrastructures des villes en développement dans lesquelles nous travaillons. C'est également l'occasion de repenser le lien entre le tissu urbain et le milieu naturel qui l'entoure. La ville est un artefact (façonné par l'homme) qui a lutté contre l'environnement pour y faire sa place. Progressivement, le minéral a pris la place du végétal... et la ville a progressivement développé son emprise sur le territoire, cherchant à s'accaparer le milieu originel. Aujourd'hui, les enjeux liés aux changements climatiques associés aux attentes des habitants de voir une amélioration de leur cadre de vie signent la volonté d'un retour de la place de la nature en ville, d'une façon de repenser le rapport au territoire en insérant mieux les citoyens dans leur environnement.

“ **La ville durable est un concept absurde dans les pays en voie de développement** ”  
 Hassane Mahamat Hemchi

**HMH :** La ville durable est un concept absurde : quels sont les principes de base d'une ville ? La ville qui arrive avant tout à faire vivre sa population ou qui essaie de moins polluer. Je pense que toutes les villes sont durables et en particulier celles d'Afrique. Selon moi, une ville durable doit avant tout assurer la sécurité alimentaire et l'accessibilité pour toute la population en réseaux urbains, en soins et en éducation de qualité. La ville durable évolue de manière exponentielle et spontanée, le transport s'effectue de manière artisanale, les équipements socio-collectifs sont en insuffisance, mais, malgré cette croissance, cela n'empêche pas de voir la population nourrie au quotidien.

Aujourd'hui, pour les pays en développement, parler de ville durable permet d'éviter d'aborder les « vrais » problèmes. Certes des solutions ou des mesures d'atténuation du changement climatique existent mais ces dernières ne sont pas accessibles à tous les pays en développement et les villes de ces derniers ont prioritairement besoin des services de première nécessité. Les concepts d'éco-quartier ou bâtiment à haute adhérence énergétique et tant d'autres ne sont pas une priorité.

### Face aux défis démographiques urbains, aux besoins urgents de développement et aux risques urbains liés au changement climatique, l'approche intégrée des services au sein des planifications urbaines est-elle actuellement la solution prédominante chez les parties-prenantes ou plutôt une approche embryonnaire, encore au stade d'expérimentation ?

**BM :** Le constat est clair : les villes sont de plus en plus connectées, que ce soit avec les réseaux de communication ou les réseaux financiers. La prise en compte des réseaux apparaît comme l'un des éléments déterminants de la compréhension du système urbain. L'urbanisme des réseaux est un thème ancien : Gabriel Dupuy a remis au goût du jour ce concept dans les

années 90. Il développe l'idée que l'organisation territoriale, rendue possible par les réseaux, procure de multiples possibilités de connexion qu'il faut savoir utiliser au mieux pour favoriser la vie urbaine. Cependant, la multiplicité des réseaux et des acteurs a rendu de plus en plus difficile la mise en cohérence d'une vision urbaine par les réseaux. (...)

(...) La « nouvelle » approche des services intégrés concerne une multiplicité de services urbains (eau, assainissement, énergie, transports, télécoms, déchets) qui sont conçus de manière « entremêlée », d'où une coopération renforcée entre les acteurs. Le fait d'arrêter de concevoir le développement urbain par une vision « en silo » correspond à une approche globale et intégrée pour produire la ville de demain. Cependant, cette planification « intégrée » se heurte parfois à l'impuissance des autorités locales (absence de compétences ou de moyens financiers) à répondre aux attentes des habitants aussi vite qu'on le devrait.

**HMH :** L'approche intégrée est une obligation pour les villes des pays en développement. Pour parler de services intégrés, il faut d'abord établir les conditions nécessaires et s'assurer de la reconnaissance de tous les acteurs. Aujourd'hui, il y a de nombreuses contraintes liées à la multiplication d'acteurs et à leur incompréhension commune, mais également l'absence des conditions de concertation. Les priorités sont souvent sectorielles, leurs mises en œuvre s'effectuent dans des situations difficilement perceptibles. Dans de telles situations, pour mettre en place une logique de services intégrés à la programmation, à la réalisation et lors du suivi des équipements, il faut revoir les logiques actuelles de financement, de partenariat et surtout changer l'échelle des projets pour donner une place plus importante aux populations locales.

### Le Jeune Pro

**Mahamat Hemchi, Hassane**

**Ancienneté :** 10 ans

**Poste actuel :** Enseignant -Urbaniste, aménageur, environnementaliste

**Structure :** Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics de N'djamena (Tchad).



### Le Senior

**Michelon, Benjamin**

**Ancienneté :** 18 ans

**Poste actuel :** Chef de Projet- Professeur associé - Président d'AdP Villes en Développement

**Structure :** Groupe Huit - Ecole d'Urbanisme de Paris.



## L'approche des services intégrés peut-elle être une réponse applicable aussi bien dans les villes en phase de forte expansion urbaine que dans les villes à la croissance urbaine stabilisée où un renouvellement des infrastructures s'impose en priorité ?

**BM :** Il n'y a pas de recette miracle face aux difficultés de gouvernance locale, que ce soit pour répondre aux problèmes de mise en cohérence des réseaux des futurs territoires ou pour proposer des solutions pour réhabiliter et remettre à niveau des espaces urbains déjà construits.

De plus, il ne faut pas oublier que la ville se fait de manière formelle et de manière informelle. De ce fait,

il convient également de réfléchir

à la façon dont on peut intégrer

les pratiques actuelles des habitants à ces changements

d'approche. Les producteurs de

la ville d'hier et de demain

n'attendent pas forcément l'Etat pour avancer et

construire leur propre ville. Une adaptation et une

contextualisation des approches s'imposeront à tous.

Cependant, on peut espérer que ces évolutions vont s'opérer

progressivement, en fonction de l'acceptation des processus

par les sociétés. Les acteurs économiques vont pousser pour

faire avancer le processus d'intégration de ces territoires au système formel, mais vont également se heurter à certaines résistances. C'est tout l'enjeu d'une hybridation entre une vision urbaine globalisée et une contextualisation prenant en compte les spécificités des villes en développement.

**HMH :** Dans les pays développés, l'approche intégrée de gestion urbaine est

facilement réalisable et donne plus

de crédibilité aux différents projets

de territoire. Mais dans les pays en

développement cette approche est

souvent utilisée sous condition, en

fonction du territoire, de son importance et aussi des

attentes du bailleur de fonds. C'est pourquoi je recommande

dans tout projet la prise en considération du facteur politique,

en plus des trois facteurs clés (l'économie, le social, l'environnement)

du Programme des Nations Unies pour le

Développement.

« Il n'y a pas de recette miracle face aux difficultés de gouvernance locale »

Benjamin Michelon

## Comment les problématiques du changement climatique sont-elles intégrées dans votre quotidien professionnel ?

**BM :** Pour moi, c'est une préoccupation constante. C'est la nouvelle bataille que l'on doit mener. Dans un contexte d'urbanisation croissante et de complexification des enjeux, l'approche systémique (pour ne pas dire écosystémique) apparaît la plus pertinente : la ville comme un milieu durable, valorisant ses atouts et s'adaptant à ses contraintes. Dans ce cadre, la question de la place de l'environnement et du changement climatique est prépondérante et doit avoir

pleinement sa place dans nos réflexions et nos pratiques.

**HMH :** A travers le constat que je fais au quotidien, le changement climatique n'est pas une entrée principale pour moi dans les projets de territoire. Pour être franc, je mettrai beaucoup plus sur l'aspect social même si j'ai été sensibilisé aux enjeux du développement durable à travers mon cursus universitaire.

# La COP21, elles nous en parlent...

## LES QUESTIONS DE LA PLACE DU SUD ET DE LA RESSOURCE EN EAU DANS LES NÉGOCIATIONS DE LA COP21

*Céline Ramstein est chargée de mission Climat pour l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI) lors de la COP21. Elle est intervenue dans plusieurs conférences et a assuré le suivi des négociations et le décryptage pour les médias. Elle est désormais analyste au sein du Groupe changement climatique de la Banque Mondiale.*



Le regard institutionnel

**Quels ont été les principaux messages défendus par les pays du Sud lors de la négociation de l'accord ? Est-ce que ces pays parlaient d'une seule voix, notamment concernant les politiques d'adaptation/atténuation ?**

Les deux messages prioritaires du Sud durant cette COP21 ont ciblé la question de la parité entre les politiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique ainsi que la question du financement de ces politiques, au sens large. Lors du Sommet de Rio en 1992, on constatait une différenciation claire entre le groupe des « pays développés » et celui des « pays en développement ». Durant la COP21, on a constaté que les lignes deviennent plus « floues », on a vu l'émergence de nouveaux regroupements, notamment de pays en développement, composé de certains pays des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) et d'autres pays comme le Pérou et le Mexique qui, pour la première fois, participent à l'effort financier pour les pays les plus pauvres. On retrouve cette évolution dans le cadre de l'accord et dans le fait que quasiment tous les pays aient publié une « contribution nationale » présentant leurs engagements pour lutter contre le réchauffement climatique.

**L'enjeu prioritaire des pays du Sud n'est-il pas avant tout la question de gouvernance et de financement du développement avant celle d'un accord sur les émissions de CO2 ?**

Pas forcément, car on constate que les pays les plus pauvres sont également les pays ayant la résilience la plus faible vis-à-vis des effets du changement climatique. Une limitation des émissions de CO2 des pays « émergents » et « développés » aura un impact positif pour les pays « pauvres » dans les décennies à venir. **Il ne faut pas opposer les politiques de développement et celle d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, mais bien les penser ensemble.** Des institutions internationales comme la [Banque Mondiale](#) ont montré combien les questions de climat et de pauvreté sont directement liées, et que l'absence de solutions concrètes concernant le climat pourrait renvoyer une centaine de millions de personnes dans la pauvreté d'ici 2030. Quel retour en arrière ! Enfin, les questions de gouvernance dans les pays en développement et de financement du développement sont des axes majeurs des [Objectifs du Développement Durable \(ODD\)](#), signés en septembre 2015 aux Nations Unies.

**Les COPs ont toujours été perçues comme des lieux de négociation très fermés, malgré l'Espace Générations Climat en 2015. Les négociations ne devraient-elles pas être davantage inclusives avec les acteurs privés et la société civile ?**

L'Agenda de l'Action (ou Agenda des Solutions) proposé à Lima, un an avant la COP21, a permis de créer des coalitions d'acteurs, notamment les villes, les entreprises et les organisations de la société civile, qui occupent désormais un rôle central pendant les COPs. On constate aussi que les villes ont pris une place essentielle dans la lutte contre le changement climatique et l'idée portée par la Ville de Paris qu'un Fonds Mondial puisse être directement financé par les villes et qu'il comble leurs besoins de financement commence à émerger. Petit à petit, l'ensemble des acteurs se mobilise, mais je pense qu'ajouter des négociateurs autour de la table présenterait deux difficultés majeures : les négociations sont déjà très longues et difficiles entre les 196 parties, le processus n'en serait que plus laborieux ; de plus, la question de la souveraineté des Etats serait posée : comment une entreprise peut-elle être à la même place dans les négociations qu'un Etat ? Pour autant, on sent un besoin de renouveler nos modèles de gouvernance internationale et il est intéressant de réfléchir à de nouvelles approches.

**La COP22 est décrite comme une main tendue entre le Nord et le Sud. Le véritable accord marquant en termes de solutions pourrait-il être celui de Marrakech ?**

On retrouvera les nombreuses coalitions d'acteurs lors de la COP22, qui discuteront des actions à mener dans l'immédiat, de la mise en œuvre de l'Accord de Paris et du cycle de révisions des engagements nationaux. Et ce dialogue entre coalitions d'acteurs et Etats est très important car les actions des entreprises, des villes etc. ont besoin d'un environnement favorable, de politiques publiques adéquates pour se développer. La COP 21 est une victoire en soi, mais elle n'est que le début d'un long processus d'évolution de nos sociétés pour le siècle à venir. Il reste encore beaucoup à faire !

L'**adaptation** au changement climatique est définie par l'[Ademe](#) comme l'ensemble des ajustements réalisés pour en limiter les impacts négatifs et en maximiser les effets bénéfiques, en réduisant l'exposition et la vulnérabilité aux différents aléas. La stratégie d'adaptation d'un territoire définit une évolution des modes de développement, de remodelage et de localisation optimale des activités. Les actions d'adaptation supposent, par exemple, d'éloigner les logements des zones inondables ou d'ajuster les réseaux énergétiques à la nouvelle structure de consommation, etc. La **résilience** du système, c'est-à-dire sa capacité à rebondir après une perturbation et à retrouver son état d'origine, en sera renforcée.

L'**atténuation** quant à elle permet une réduction des émissions de gaz à effet de serre pour ne pas atteindre un seuil critique au-delà duquel l'adaptation pourrait devenir impossible. **Les deux approches sont donc complémentaires**, mais l'adaptation est locale tandis que l'atténuation doit être mise en place de manière globale.

**Sandra Metayer est chargée de mission à la Coalition Eau. La Coalition Eau s'est mobilisée avec ses ONG membres et ses partenaires pour rendre les enjeux liés à l'eau visibles pendant la COP21 et valoriser les messages et les solutions de ces ONG dans différentes régions du monde, sur la thématique**



Le regard terrain

### **Quel a été le message porté par les ONG à la COP21 sur les questions liées à l'eau ? Pourquoi y a-t-il urgence ?**

Les ONG sont des acteurs de terrain qui constatent chaque jour les effets du changement climatique sur les populations et l'environnement : **assèchement des points d'eau, raréfaction des pluies, épisodes extrêmes, disparition d'écosystèmes, déplacement de populations...** Or, la prise en compte du couple Eau/Climat est trop faible dans les discussions internationales, ce qui ne permet pas de faire avancer suffisamment les plans d'action nationaux et locaux. Le message martelé par les ONG était donc simple : il faut accorder une place centrale à l'eau dans les questions climatiques, et agir maintenant !

### **Comment pouvez-vous expliquer que le mot « eau » ne soit pas présent dans l'Accord de Paris ?**

De nombreux négociateurs écartent les sujets « sectoriels » afin de se concentrer sur les grands enjeux historiques de la négociation, sur lesquels les États ont déjà bien du mal à se mettre d'accord. Par ailleurs, les pays confrontés aux plus grands défis liés à l'eau sont les moins audibles dans les négociations. S'il n'est pas dans l'accord, le mot « eau » est toutefois très présent dans les contributions prévues déterminées au niveau national (CNDP) remises par les pays avant la COP21 : 93% des CNDP avec un volet « adaptation » en font une priorité. Enfin, les multiples événements organisés autour des négociations par les acteurs de l'eau, rassemblés dans la campagne « [ClimatelsWater](#) », ont permis des prises de paroles politiques. La Ministre marocaine de l'eau a annoncé un événement préparatoire à la COP22 au Maroc dédié à l'eau et au climat. C'est une grande première et cela devrait permettre d'avancer vers une **institutionnalisation de la place de l'eau dans le processus des COP**.

### **Quels sont désormais les enjeux opérationnels suite à la COP21 ?**

Les dispositions de l'accord, tout comme les CNDP, doivent être mises en œuvre. Les politiques publiques de l'eau doivent prendre en compte le facteur climat, et inversement. Des moyens seront nécessaires pour la bonne mise en place de ces politiques : financements, renforcement des capacités, technologies... Un enjeu crucial sera la **déclinaison de ces politiques en plans d'actions locaux**, ce qui implique dans de nombreux pays une **sensibilisation et un accompagnement des autorités locales, de la société civile et des populations**.

## Retour sur la Journée Juniors-Senior

LA JOURNÉE JUNIORS-SENIOR DU 25 MARS 2015



*Martine Villars, experte senior eau assainissement, a travaillé à Suez Environnement, Care Maroc, ADEFRAM...*

### **Martine, quel est l'intérêt et l'importance, selon vous, des réseaux professionnels, comme Projection ?**

Le point fort du réseau Projection est avant tout la mise en réseau des juniors de différents secteurs et aux approches différentes. Le fait de sensibiliser les juniors à la pluralité des enjeux du développement est également important : ils doivent comprendre que l'accès au service ne se résume pas aux seuls enjeux techniques car il faut placer le projet dans son environnement social, institutionnel, économique et technique.

### **Quelles ont été vos motivations à participer à cette journée et qu'est-ce que cela vous a apporté ?**

Continuer à former des jeunes aux problématiques du développement me paraît essentiel. Sur le long terme, je suis également une « personne-ressource » mobilisable directement par chaque junior, en cas de besoin. Sur le plan plus personnel, c'est très intéressant de pouvoir rester connectée aux évolutions de ce secteur à travers les relations établies avec les juniors rencontrés lors de ces journées.

*Mathieu Jequece, ingénieur en environnement, est directeur de projet au SOFRECO.*



### **Mathieu, qu'est ce que le réseau Projection représente pour toi, et pourquoi as-tu participé à cette journée ?**

Le réseau est un très bon « outil » pour mieux connaître certains acteurs du domaine de l'eau, faire du networking, se renseigner sur des thématiques précises. Dans le cadre d'une réorientation professionnelle et l'envie de me lancer en tant que consultant indépendant, je souhaitais bénéficier du retour d'expérience et de conseils d'une personne plus senior.

### **Qu'as-tu appris ? Cela t'a servi dans ton activité professionnelle ?**

Suite à la journée, j'ai gardé contact avec Martine Villars. Cela m'a permis de lui poser des questions précises sur le métier de consultant, les modes d'actions, les honoraires... En cela, cette journée m'a été bénéfique.

# Zoom sur un Projet de terrain

## DES SOLUTIONS LOCALES : GÉRER LES DÉCHETS TOUT EN LIMITANT L'IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

### Un large panel d'acteurs impliqués dans ce projet

Gevalor et ses partenaires, la fondation GoodPlanet et l'association ETC Terra, interviennent à Lomé (Togo) depuis 2011 dans le cadre du programme [Africompost](#). Ce programme est financé notamment par l'AFD et le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM). A Lomé, le projet est soutenu techniquement et financièrement par la Fondation Suez Environnement Initiatives.

Enfin cette plateforme est gérée par un opérateur local ENPRO, qui assure conjointement la pré-collecte des déchets et qui travaille autant que possible avec les services techniques de la commune de Lomé.

### Un projet s'inscrivant dans le temps-long

Le programme Africompost vise à développer les pratiques de valorisation des ordures ménagères par compostage en milieu urbain en appuyant des opérateurs locaux de compostage (...)

(...) A Lomé, Gevalor vient en appui à l'opérateur local ENPRO qui a initié l'activité de compostage dans la capitale et qui vise à s'inscrire de façon durable dans le processus de gestion des déchets de la ville. En outre, la valorisation des ordures ménagères en compost bénéficie directement aux agriculteurs péri-urbains et maraîchers qui utilisent cet amendement organique pour la fertilisation de leurs sols.

A terme, cette unité de compostage pourra traiter près de 11 000 Tonnes de déchets par an soit près de 4 % de l'ensemble des déchets produits et contribuera réellement à la réduction des quantités enfouies en décharge à Lomé. La municipalité a d'ailleurs intégré la valorisation des déchets par compostage dans son plan stratégique de gestion des déchets couvrant la période 2015-2020 en mentionnant un objectif de valorisation par compostage de 7% des déchets produits. Aussi, l'unité d'ENPRO constitue une initiative fort intéressante pour la municipalité.



### La prise en compte du changement climatique dans ce projet

L'action la plus visible et la plus quantifiable est la réduction des tonnes de méthane émises par les déchets stockés en décharge. De plus, le traitement par compostage permet d'éviter une pollution des sols et des ressources en eau qui peut être provoquée par des dépotoirs sauvages, par exemple. De plus, en diminuant les tonnages de déchets à acheminer jusqu'en décharge, l'activité de compostage contribue à la réduction des gaz à effet de serre et autres polluants produits par les camions de collecte. Par exemple, pour un traitement de 11 000 tonnes de déchets, il s'agit de 310 trajets évités, pour une moyenne de 20 km pour un trajet aller-retour.

Enfin le retour de la matière organique au sol constitue autant de carbone stocké. Ainsi ce projet à Lomé s'inscrit directement dans l'initiative « **4 pour 1000** » car l'augmentation des stocks de carbone des sols est un levier majeur pour limiter les hausses de températures et répondre aux enjeux climatiques.

### Les aspects innovants du projet : une possible source d'inspiration pour d'autres localités?

Ce projet est innovant dans la mesure où une partie des recettes est issue de la vente des crédits-carbone. En effet, la réduction des émissions de méthane en décharge est valorisée et constitue une recette pour l'opérateur local lui permettant de financer une partie de son exploitation. Les crédits-carbone permettent de financer l'opérateur local pour un montant de près de 10 000 euros/ans pendant 10 ans grâce à 20 000 VER (*verified emission reduction*) produits.

Ce projet peut inspirer d'autres localités car il propose une solution simple et adaptée pour la gestion des déchets des villes africaines souvent riches en déchets organiques. Il répond à plusieurs **enjeux locaux** comme **l'emploi**, **l'assainissement urbain**, la **fertilité des sols** et aussi à l'enjeu global du **réchauffement climatique**. Enfin il s'agit d'un projet à fort ancrage territorial favorisant **l'économie circulaire**.

**Julien Garnier** a suivi une formation à l'IEP de Rennes en tant qu'ingénieur des services urbains dans les pays en développement. Il a intégré Gevalor en 2014 pour mener une étude au Togo sur la pérennisation économique de la plateforme de compostage de Lomé. Il y retourne en 2016, après une mission à Dschang au Cameroun.



# Zoom sur une Initiative

## MOBILISATION DE « LA JEUNESSE FRANCOPHONE POUR L'EAU »

### Une pléiade d'acteurs

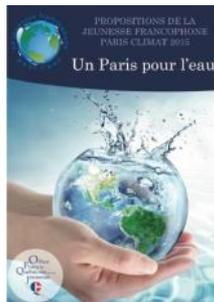
Le projet *La Jeunesse francophone pour l'eau* a été initié en 2015, à la suite du 7ème Forum Mondial de l'Eau, par l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse (OFQJ) et le Partenariat Mondial de l'Eau (Global Water Partnership), construit en collaboration avec le Secrétariat International de l'eau (SIE) via son Parlement mondial de la Jeunesse pour l'eau (PMJE) et le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international français (MAEDI).

### Le déroulement

En amont de la COP21, 12 évaluations nationales sur la ressource en eau et la sécurité alimentaire ont été menées dans des pays francophones par des jeunes, en collaboration avec des partenaires locaux. Ces évaluations ont permis d'identifier les grands enjeux pour l'eau et climat dans différents pays francophones : **le partage de la ressource en eau, l'eau et la santé, l'eau et l'agriculture, et l'eau et les aléas climatiques.**

### La concrétisation : Le Livre Blanc « Un Paris pour l'eau »

Du 25 au 27 novembre 2015 dans le cadre de la [Conférence de la Jeunesse \(COY11\)](#), le **Livre Blanc « Un Paris pour l'eau »** a été rédigé par 52 jeunes de 17 pays présents à Paris avec l'OFQJ (Burkina Faso, Togo, France, Bénin, Cameroun, Québec/Canada, Haïti, Tunisie, Tchad, Maroc, Cap-Vert, Mali, Comores, Ukraine (...))



(...) Sénégal, Mauritanie et Madagascar). Ce livre a intégré leurs constats et leurs recommandations pour les 4 grands enjeux identifiés précédemment, mettant en avant plusieurs actions et changements cruciaux à entreprendre. La délégation présente a pu rendre compte de ces travaux lors de la COY11, et remettre officiellement, lors de la COP21, son Livre Blanc à Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, et à Annick Girardin, anciennement Secrétaire d'Etat à la Francophonie et au développement international, devant plus de 250 personnes.

### Les attentes

Ce projet a permis à la jeunesse du Nord et du Sud de partager une vision commune sur les questions de gestion des ressources en eau et de sécurité alimentaire. Cette initiative portée aux oreilles de la communauté internationale lui a conféré une légitimité à confirmer lors des prochains événements internationaux liés à l'eau et au climat.

### Les prochaines étapes

Tous se sont accordés à dire qu'il convient maintenant de passer à l'action, en diffusant et en portant cette initiative dans chaque pays, pour transformer les recommandations en actions concrètes. C'est avec ce nouvel objectif que cette jeunesse francophone est déterminée à poursuivre le travail entamé en vue de la COP22 avec un rapport d'actions concrètes.

### Nadia IMGHAREN

Chargée de projets Citoyenneté à l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ)

Mise en œuvre et coordination du projet '*La jeunesse francophone pour l'eau*' pour la COP21



2015 marque un tournant dans la mobilisation mondiale pour le développement durable face au changement climatique et la dernière année de la **décennie internationale d'action « L'eau : source de vie »**.

La francophonie est un espace où la jeunesse constitue la majorité de la population et la proportion la plus importante de la population mondiale qui rencontre des problèmes d'accès à l'eau potable habite des pays membres de la Francophonie. C'est dans ce contexte et pour donner une voix aux jeunes que « **La jeunesse francophone pour l'eau** » a été initiée par l'OFQJ et le GWP en perspective de la [COP21](#).

Durant toute l'année, des centaines de jeunes ont mené des évaluations nationales et des représentants ont participé à plusieurs rencontres internationales sur 4 continents. C'est sur cette base, lors de la [COY11](#), que le Livre Blanc a été rédigé. Il a ainsi permis de **favoriser l'implication des jeunes dans les processus de décision liés à l'environnement.**

« Lors de la remise officielle du Livre à **Ségolène Royal** et **Annick Girardin**, cette dernière a déclaré « **Nous allons porter votre parole devant les négociateurs car la parole des jeunes est importante** » »



### Kossivi ADESSOU

Coordonnateur Régional du Réseau Global Network of Civil Society Organisation for Disaster Reduction (GNDR)

Participant au projet « *La jeunesse francophone pour l'eau* »

Le projet « Jeunesse Francophone pour l'Eau » est **révélateur** car il met en exergue la préoccupation des jeunes quant à la problématique de l'eau. Ce fut une opportunité **d'échanges** sur des situations vécues entre jeunes du nord et du sud, et aussi de **partages de visions** dont ils disposent. A l'instar de la Conférence de Copenhague de 2009 sur le climat, la COP 21 a fait l'objet d'un grand intérêt de la jeunesse et de la société civile togolaises. Nous nous sommes mobilisés au travers d'activités de sensibilisation et la rédaction du Livre Blanc.

La place de la jeunesse sur ces thématiques n'est plus à démontrer. **Héritière de la planète d'aujourd'hui, décideuse de demain**, sa voix devrait compter dans les choix politiques et stratégiques qui devraient désormais régir le secteur de l'eau et les défis du dérèglement climatique. **La jeunesse a la compétence et le savoir requis.** Il lui faut juste un accompagnement et de l'expérience. Et c'est bien cet accompagnement et cette expérience qu'elle gagnerait en **s'impliquant dans les instances décisionnelles** et en donnant son avis sur les choix qui devraient influencer son futur.

« **L'émergence d'une jeunesse forte et éco-consciente qui saura faire des choix durables susceptibles de laisser une planète viable à la génération future urge donc !** »

## Pour en savoir plus...

[Green Cross \(janvier 2016\)](#). Synthèse des activités et plaidoyer Green Cross pendant la CoP21.

[Partenariat Français pour l'Eau \(décembre 2015\)](#). Dossier de Presse, Eau et climat : le Partenariat Français pour l'Eau dans la COP21.

[Coalition Eau \(décembre 2015\)](#). Conférence sur le Climat Paris 2015. Analyse de la Coalition Eau.

[Cherpa \(octobre 2015\)](#). Actes de la conférence « Réchauffement climatique et développement en Afrique ».

[Groupe URD et Agence Française de Développement \(septembre 2015\)](#). Villes et crises. Comprendre et anticiper pour mieux agir, mieux reconstruire et renforcer la résilience dans les contextes urbains.

[Partenariat Français pour l'Eau \(avril 2015\)](#). Eau et Climat, agir pour l'avenir.

[Banque africaine de développement \(2012\)](#). Les solutions pour le changement climatique. La réponse de la Banque africaine de développement aux impacts en Afrique.

[Elliot, M., Armstrong, A., Lobuglio, J. and Bartram, J. \(2011\)](#). Technologies for Climate Change Adaptation. The Water Sector. T. De Lopez (Ed.). Roskilde: UNEP Risoe Centre.

### Bonus

[Carte digitale de l'UNICEF sur le changement climatique](#)

[Chronologie des négociations climatiques en 10 dates](#)

[Idées pour le Développement](#), un blog animé par l'Agence Française de Développement (Quels défis pour les villes africaines face au changement climatique ?)

« Etre jeune c'est oser, alors osons, créons et résistons ! » Bintou Traoré (OFQJ)

« Faire le lien entre les décideurs de maintenant et les décideurs de demain » Vivien Deloge (Génération Cobayes)

« Eviter aux autres sociétés de reproduire nos erreurs » Partenariat Français pour l'Eau



« Ne laissons pas l'eau être une menace mais plutôt une opportunité » Guillaume Debrie (Conseil régional d'Aquitaine)

« Vous, décideurs de la COP21, donnez-nous les moyens nécessaires ! » Pauline Djabaneyom Toukoua (Association des Femmes pour l'autopromotion, Tchad)

## Pour suivre toute l'actualité du réseau et du secteur

[www.reseauprojection.org](http://www.reseauprojection.org)



### Le réseau Projection

Association de loi 1901 créée en 2008 par des jeunes professionnels souhaitant prendre part aux débats nationaux et internationaux consacrés aux services essentiels. Projection gère un réseau international de jeunes professionnels, ayant **entre 2 et 10 ans d'expérience** et œuvrant pour l'accès **aux services essentiels urbains** (eau, assainissement, gestion des déchets, énergie et mobilité) dans les pays en développement.

Espace de débats, d'échanges et de réflexions, le « réseau Projection » permet à ses membres de faire remonter leurs expériences de terrain et de les valoriser via les différentes activités qui leur sont proposées.

### Remerciements

Merci à **Kossivi Adessou, Julien Garnier, Hassane Mahamat Hemchi, Nadia Imgharen, Mathieu Jequece, Sandra Metayer, Benjamin Michelin, Céline Ramstein et Martine Villars** pour leur témoignages et leur participation à ce numéro ! Merci également aux intervenants **Nelly Diane Alemfack, Nicolas Imbert, Kristel Malegue, Paul-Emile Senecal et Pauline Djabaneyom Toukoua** ainsi qu'aux bénévoles **Cristiana Barsony-Arcidacono, Anna-Christina Bazile et Emma Lyngedal** pour leur implication lors de cette CoP21 ! Enfin, merci à **Mélisa Cran, Laure Crombé, Jean-Hugues Hermant, et Audrey Pelerin** pour leurs relectures studieuses.

Rédacteurs : **Hélène Dentel et Fabien Rabouille**